



Réunion du CA Lundi 26/07/2021 18h30 à la Cabane de Chasse  
200 Allée des Vignes – MARCILLAC 33860 Val de Livepne

Le Conseil d'administration est présent, sauf :  
Thierry Soullgnac (pouvoir à Guy Lhoumeau)

**Objet du jour :**

Election d'un nouveau bureau, suite à la démission du Président  
Guy Lhoumeau du 12/07/2021.

Le Vice Président Stéphane Ducout ouvre la séance et propose que chaque membre  
s'exprime.

Prise de paroles : Chaque membre du CA s'exprime tour à tour pour exprimer ses idées et  
définir les meilleurs critères pour occuper le poste de président (être retraité, disponible,  
nombre de voix totalisées au dernier vote en AG, connaissance des règlements, ect...)  
Seul Frédéric Marcheguy se propose pour le poste de président.

Le CA passe donc au vote à bulletin secret.

Résultat : 8 Pour Frédéric Marcheguy

Frédéric Marcheguy est élu à l'unanimité président de l'ACCA Val de Livepne.

Le président F Marcheguy propose de reconduire :

Vice-Président : Stéphane Ducout.

Stéphane Ducout est élu Vice-Président à l'unanimité.

Trésorier : Damien Maziere

Damien Maziere est élu à l'unanimité Trésorier.

Le Président propose au poste de Secrétaire : Romaric Morillon.

Romaric Morillon est élu à l'unanimité Secrétaire.

Sont élus à l'unanimité :

Trésorier Adjoint, Alexis Berger

Secrétaire Adjoint, Roger Dall'Armi

Le Secrétaire  
Romaric Morillon

Le Président  
Frédéric Marcheguy

Frédéric Marcheguy demande l'adhésion au nouveau projet de chasse de l'ACCA et l'implication forte de chaque membre du Conseil d'Administration à ce concept.

A savoir :

Concernant l'aspect Chasse :

- Toutes les « grandes décisions » doivent se prendre à la majorité des voix exprimées du Conseil d'Administration au cours des réunions. Lorsqu'il s'agit d'une personne (ex : cooptation d'un nouveau membre) le vote se fera obligatoirement à bulletin secret. Seul en cas de partage des voix, le Président peut trancher, selon le statut.
- L'organisation de la chasse, qu'elle soit au grand gibier comme au petit doit être mise en place dans un esprit de promouvoir la chasse au sein de ses adhérents. Elle doit servir avant tout le collectif (l'association) et non revenir à quelques individus.
- Sa répartition doit se faire par des mini commissions composées de 2 à 4 représentants du CA.
- En chasse collective, l'ACCA par le biais de son Conseil d'Administration et son Président doivent garantir et faire respecter toutes les règles de sécurité à ses adhérents. Le comportement, la tenue, l'état d'esprit des chasseurs doivent s'inscrire dans une ambiance conviviale et de « flair play ». Idem pour les chasseurs de petits gibier.  
Il faut toujours se rappeler à l'image qu'on renvoie au public, citoyen de la commune, et même à nos détracteurs à qui on ne fera jamais changer d'avis sur la chasse.

Organisation de la chasse Gros Gibiers en Battue.

Renards/Chevreuils : Alexis Berger, Roger Dall'armi

Sangliers : Stéphane Ducout, Romaric Morillon

Organisation de la chasse aux petits gibiers

Lièvres/Lapins (chiens courant) : Romaric Morillon, Alexis Berger

Petits Gibiers (chiens d'arrêt) : Damien Maziere, Frédéric Marcheguy

**Toutes ces mini commissions seront supervisées par le président.**

Concernant l'aspect Fonctionnement Administratif :

La Cabane de Chasse aura un coin Secrétariat, matérialisé par un bureau où pourront se traiter toutes les affaires courantes, et recevoir tout le courrier et diverses informations.

Secrétariat :   ACCA Val de Livenne  
                  200 Allée des Vignes  
                  Marcillac  
                  33860 Val de Livenne

Une nouvelle boîte à lettres normalisée sera mise en place.

Un panneau bois sera mis en place à l'entrée de la cabane sous le préau, à gauche et servira d'affichage.

La cabane de chasse sera le point de ralliement de tous les chasseurs (petits et gros gibiers).

Les ventes de cartes de chasse s'y feront qu'à cet endroit.

Les Rendez vous avec chasseurs, propriétaires, technicien FDC33, réunions, ect....

Donc ce nouveau projet chasse de l'ACCA Val de Livenne, dans ce concept d'organisation et les changements administratifs sont approuvés à l'unanimité par le conseil d'administration.

La séance est levée à 21h00

Prochaine réunion du CA Lundi 02/08/21 à 18h00.

Le Secrétaire  
Romaric Morillon